

Cet Officier prendra part en septembre 1914, à la défense de Paris, puis sera engagé dans les combats de VERDUN (1915-1916) avec les Canonnières-Marins.

Extrait du rapport du contre-amiral Jehenne Commandant les Formations de Marins détachés aux Armées sur la participation des Formations de CANONNIERS-MARINS Et de CANONNIÈRES-FLUVIALES aux opérations des Armées de terre .Du 30 Août 1914 au 1er Mars 1919

ANNEXE VI R.G.A.L. - 3e DIVISION CANONNIERS-MARINS 2e ARMEE

RAPPORT du Lieutenant de Vaisseau d'ARVIEU sur la part prise par les Batteries de 16 et les 14 fixes dans les opérations d'août 1917 devant Verdun

- 1. Transport et installation des matériels de 16 cm.** Les quatre Batteries Mobiles de 16 mises à la disposition de la 2e Armée étaient les suivantes : 1^{ère} Batterie Mobile : **Lieutenant de Vaisseau Le Cour Grandmaison** , Colcombet position 916 Enseignes de Vaisseau de 1^{ère} classe Desjardin 915 ,2e Batterie Mobile : **Lieutenant de Vaisseau Laignier** position 913 Enseignes de Vaisseau de 1^{ère} classe **Pinel** - 913 bis 68 Batterie Mobile : **Lieutenant de Vaisseau Cholet** , Le Roux position 912 Enseignes de Vaisseau de 1^{ère} classe Bastien 911 7e Batterie Mobile : **Lieutenant de Vaisseau Bogard** , position 914 Enseignes de Vaisseau de 1^{ère} classe Le Guennec , 914 bis

Les principaux travaux d'installation ont été commencés sur l'ordre de l'Armée avec des travailleurs marins envoyés de Villenauxe et des hommes fournis par la 1^{ère} Batterie fixe de Canonnières-Marins. Le 12 Juin. Les Batteries Mobiles sont arrivées au début de Juillet en gare de Dugny. En moins de 12 heures, chaque Batterie a déchargé son matériel et dégagé le train qu'il l'avait amenée, ainsi que la majeure partie du quai de la gare. Le 11 Juillet, les quatre batteries mobiles étaient entièrement débarquées. La 6e Batterie Cholet, qui devait prendre position à l'extrême gauche de l'Armée dans la forêt de Hesse, avait été primitivement dirigée sur la gare de Clermont-en-Argonne et, en fait c'est bien là qu'il faudrait, en cas de besoin, diriger à nouveau une Batterie devant se mettre en position dans cette région. Il existe un quai en bout, où le déchargement et le réembarquement sont faciles. Il n'est pas très grand à la vérité. Peu avant l'arrivée de cette batterie, on l'avait trouvé tellement encombré qu'on a préféré la diriger sur Dugny, où l'on a débarqué tout le matériel, sauf les pièces qui ont été envoyées à Clermont, où on les a déchargées 36 heures environ après. Le convoi s'est rendu à Clermont et à la position par la route (environ 36 kilom.).

L'embarquement de cette batterie s'est effectué à ce même quai dans de très bonnes conditions. A Dugny, il n'y a pas de quai en bout, mais celui qui existe est vaste et les manœuvres y sont commodes. L'ennemi n'a commencé à bombarder sérieusement ce village et l'importante gare qui a remplacé dans la région, celle de Verdun, qu'une fois nos mouvements terminés et nos pièces dégagées. - A cause des travaux considérables qu'il y avait à exécuter pour l'accès à la plupart des positions choisies, les pièces n'ont pu être amenées dès leur débarquement sur celles-ci, exception faite pour la 2e Batterie Laignier et la pièce Colcombet, position 916 de la Batterie Le Cour. Quoiqu'il en soit, nos positions étaient toutes armées et nos pièces en situation d'ouvrir le feu immédiatement le 22 Juillet, c'est-à-dire, près d'un mois avant l'attaque, et certainement les premières de toute l'Artillerie à grande puissance.

Emplacements Etant donné ce que l'expérience des actions précédentes nous a montré ; à savoir : la longue durée du séjour de nos pièces sur leurs positions, leur activité assez longtemps avant, pendant et longtemps après l'action, l'acharnement que met l'ennemi à les découvrir et à essayer ensuite de s'en débarrasser, on a essayé partout où cela a semblé possible d'obtenir la protection de ces batteries (faute de pouvoir, par manque de temps et de

moyens, les abriter sérieusement) par leur dissimulation aussi parfaite que possible aux vues de l'ennemi. Et, pour cela, on s'est efforcé de leur trouver des emplacements présentant le défilement et le masque voulus, en sacrifiant au besoin la facilité d'accès et s'astreignant, par suite, à des travaux assez considérables (construction de plusieurs centaines de mètres de voie de 0,60) (positions 911, 912, 914 bis et 915) à des difficultés de manœuvre sérieuses pour la mise en place (912) (trois rebroussements de voie de 0,60).

Cela ne présentait pour ces pièces aucun inconvénient tactique, leur mobilité ne devant pas être utilisée parce qu'elles étaient : Batteries Cholet et Le Cour, en dehors de la zone d'attaque proprement dite, et agissaient en flanquement à grande distance de celle-ci sans que leur rôle dut être modifié par l'avance escomptée dans le développement des opérations. Les deux autres batteries Bogard et Laignier pouvaient suivre au besoin le mouvement, la première par voie de 0,60 seule ou voie de 0,60 puis route, la deuxième par route uniquement ou par route et voie de 0,60, s'il y avait lieu.

C'est, en effet, ce qui s'est passé pour la pièce Pinel de la Batterie Laignier, qui s'est portée en avant au jour J + 2 de plus de 3 kilo- t mètres. Malgré le feu de l'ennemi fort vif par endroit, les difficultés créées par la rupture en plusieurs points de la voie de 0,60 utilisée, le mouvement s'est fait rapidement et bien, et la pièce n'a cessé le feu que pendant 48 heures environ. Ces considérations ont amené, après de nombreuses reconnaissances effectuées en Mai et Juin, à proposer à l'Armée un certain nombre d'emplacements possibles satisfaisant aux conditions générales suivantes : Etre situés à 16.000 mètres au plus des objectifs présumés les plus probables pour notre matériel, c'est-à-dire, principaux nœuds et voies de communication de l'ennemi, gares, bivouacs, cantonnement, parcs et dépôts divers, hangars d'aviation, emplacements connus de drachens, etc. Et, autant que possible à 2 kilomètres au moins de notre front avant l'attaque, surtout devant les parties où les fluctuations de la ligne pouvaient être à envisager. Le 12 Juin, l'Armée faisait connaître les positions acceptées et donnait l'ordre de commencer les travaux. (Une seule, celle de 914 bis, a été définitivement arrêtée, plus tard, vers le début de Juillet).

Groupement des pièces

Le groupement des pièces prenant part à l'attaque était le suivant. Le front d'attaque proprement dit, s'étendait face au Nord sur 20 kilomètres du bois d'Avaucourt à gauche, au bois des Caurières à droite.

Il n'existait qu'une pièce de 14 fixe, celle dite de bois Bourru sous le Commandement de **l'Enseigne de Vaisseau Dugand**. Elle battait à grande distance la région comprise entre Nantillois, à gauche, et Haraumjont, Sivry et le bois de Consenvoye, sur la rive droite de la Meuse, agissant du N.-O au N.-N.-O. Elle croisait ses feux à gauche à Nantillois, avec la pièce fixe de 14, commandée par **l'Enseigne de Vaisseau Houpeurt**, et située dans la forêt de Hesse au camp Dervin. Sa portée au début de l'attaque pouvait être considérée comme étant réellement de 18.000 mètres.

L'action de ces pièces vers le N. et le N-E. sur la vallée de la Meuse, principales voies de communication de l'ennemi, au centre de l'attaque, par Briuelles, Vilosnes, Sivry, Dannevoux a été renforcée et, surtout, étendue sur la droite par la Batterie Laignier, dont les deux pièces s'installèrent à Belleville, positions 913 et 913 bis. Nous avons vu que dès l'attaque, la pièce Pinel, placée à 913 bis, fût avancée et portée au ravin des Trois-Cornes pouvant atteindre Danvilliers et Reville, centres importants de l'ennemi.

Sur la droite, l'action de la Batterie Laignier a été prolongée par celle de la 7^{ie} Batterie mobile Bogard, installée de part et d'autre du fort de Souville, agissant dans la direction principale du N.-E. : Pièce Le Guennec en 914, au ravin de la Poudrière (partie N.-E.), pièce Oury en 914 bis, dans le ravin des Essarts (partie N.).

L'action de notre artillerie à grande puissance devait déborder considérablement le front d'attaque proprement dit et flanquer l'action engagée à de grandes distances de l'axe d'attaque (sensiblement la vallée de la Meuse) dirigé vers le Nord sur 20 kilomètres environ vers la gauche, depuis le bois d'Avaucourt jusqu'à la forêt d'Argonne, et vers la droite, sur un périmètre de près de 50 kilomètres allant du Nord du bois des Caurières jusqu'à la voie ferrée Conflans-Spincourt au N.-E., et la voie ferrée Etain-Conflans à l'Est.

Pour ces actions de flanquement, l'Armée possédait comme pièces de Marine de position : A gauche, dans la forêt de Hesse, la pièce de 14 de l'Enseigne de Vaisseau Houpeurt, direction générale de tir vers le Nord, couvrant de son feu à 17.000 mètres la région comprise entre Chatel-Cheherry et la vallée de l'Aire à gauche, jusqu'à Nantillois à droite. Tout près de cette pièce, renforçant son action vers la gauche surtout, ont été installées de part et d'autre du col reliant la cuvette du camp Dervin à la région des côtes de Forimont, en 911 et 912, les pièces Bastien et Le Roux de la Batterie Cholet.

L'épaisseur des bois dans cette forêt limitant le grand champ de tir des 16, on eût été amené pour l'utiliser entièrement, à des déboisements inadmissibles. J'insiste sur cet inconvénient inévitable des positions sous bois, d'autre part excellentes pour la dissimulation des batteries. Il faut être bien nettement fixé, quand on choisit un emplacement, en profitant d'une éclaircie dans les bois sur les objectifs à atteindre et attirer l'attention du Commandement sur le fait que la position répond bien au but proposé, mais qu'il ne sera pas possible de compter étendre l'action des pièces, ad libitum sur la droite ou sur la gauche, ou plus près, comme on le demande parfois, ensuite, en ne tenant compte que du grand champ de tir permis pour le matériel et perdant de vue les limitations imposées par la situation même des pièces.

A droite, dans le ravin de Jaulny, une pièce de 14, commandée par l'Enseigne de Vaisseau Challamel, tirant sur la Woëvre, depuis le Nord jusqu'à Buzy à l'Est. Portée pratique d'environ 16.500 mètres à cause de l'usure déjà grande. En renforcement vers le Nord-est et l'Est, a été installée la 1^{ère} Batterie Mobile Le Cour Grandmaison. Une pièce Desjardin a été placée en 915, près des carrières de Marcheville, dans une position avancée hors des limites qu'on s'était imposées, par la nécessité d'être à environ 16.000 mètres (exactement 16.300) d'un important dépôt de munitions (ferme Longeau). Il a fallu construire environ 800 mètres de voie de 0,60 pour l'amener jusque là, le seul chemin d'accès ayant paru, après quelques heures de pluie, vraiment trop peu praticable pour le chariot à canon. D'autre part, près de la grande route de Metz, aucune position assez approchée de l'objectif n'offrait le moindre défilement ou masque.

L'autre pièce Colcombet, a été installée en 916, de façon à pouvoir battre également l'espace compris entre la ferme de Bloncq, au Nord, et Saint- Jean-les-Buzy, à droite. Sa position dans le ravin de la fontaine Saint-Robert, près de la route conduisant au carrefour de Bernattant (tranchée de Calonne), au village d'Haudiomont, était d'un accès extrêmement aisé. Ces trois pièces formèrent un groupe, commandé par le Lieutenant de Vaisseau Le Cour Grandmaison..

Missions des pièces *paragraphe laissé en l'état impossible à retranscrire*

1°) Harcèlements et interdictions, destructions de dépôts de munitions, de pylônes d'observation. Chatel-Cheherry Vallée de l'Aire A prémon t (Exermont | 1 Groupe ChoPet Fteville j Bois de Baulny f A droite de la vallée de BOIS e au ny I Eclisfontaine i l'Aire Cierges Gesnes 1 Briellules | Villosnes J 2. ? DPt" ece DM~OM~ Haraumont > Vallée de la Meuse 2. - Pièce Dugand Sivry bivry t Dannevoux Laiterie de Delhaine I Moirey Crépion 1 Azannes I j A droite de la Meuse A droite de la Meuse Flabas sur a aS sur Bois d'Etrayes f sur les Hauts de Meuse Chaumont i ; Pylône du bois d'Etrayes I Action sur la partie (Bois d'Hingry i Est des Hauts de 4. ? Batterie Bogard < Pylône de Romagne Meuse, et le Nord et (Sur-les-Côtes l le Nord-est de la Woëvre. Dépôt de munitions de la ferme Longeau I 5. - Groupe Le Cour Grandmaison Etain ! Action sur la Woëvre 1 Warcq Nord-est et Est I Et voie ferrée Etain- Conflans, jusqu'à S*- Jean-les-Buzy

2°) Contre-batteries : Neutraliser les batteries ennemies à longue portée situées hors de la portée de l'A.L. ordinaire.

3°) Tirs sur les drachens : Les détruire, si possible, en empêchant leur observation. Contribuer à les immobiliser en tirant sur les treuils pendant une attaque, par avions, projetée.

Entrée en action

Les pièces de 14 laissées, jusqu'au jour du commencement de la préparation d'artillerie, à la disposition des C.A., ont eu la mission de protéger le déploiement général, en affaiblissant par des tirs de harcèlement le moral de l'ennemi et en exécutant des tirs de neutralisation sur les batteries, à longue portée, chargées de gêner nos mouvements ; ensuite, elles ont été mises aux ordres directs de la façon indiquée plus haut, du commandement de la R.G.A.L. dans les mêmes conditions que les 16. Les 16 devaient, en principe, n'entrer en action qu'au jour J -4 et leur emploi était prévu jusqu'au jour J + 4. L'activité déployée dès le milieu de Juillet par des pièces à longue portée de l'ennemi, sur nos arrières, a obligé à faire entrer certaines pièces de 16, en action, avant les dates prévues ; la pièce 916 Colcombet a tiré, dès le 29 Juillet ; la batterie Bogard, dès le 14 Août.

Observation

A ce point de vue, la région où notre artillerie avait à agir se présentait sous deux aspects différents : L'une, à l'Est, la Woëvre dominée comme d'une terrasse par les Hauts-de-Meuse, se prêtait admirablement à l'observation terrestre. En outre, nous possédions à la 2e Armée une équipe d'observateurs l'étudiant depuis près de trois ans et la connaissant, par suite, à fond. L'autre, au Nord, les Hauts-de-Meuse, constituée par une succession de ravins profonds et étroits, la plupart orientés normalement au cours de la Meuse, c'est-à-dire parallèlement au front. La majeure partie des villages plus généralement de nos objectifs était cachée dans le fond de ces ravins. D'où impossibilité à peu près absolue d'organiser pour la plupart d'entre eux de l'observation terrestre bilatérale. Pour quelques-uns, l'observation terrestre était possible d'un seul observatoire.

Pour la plupart, il fallait l'observation aérienne par ballon, et mieux, par avion. Mais la grande distance à laquelle ils étaient situés de notre front, la lourde tâche demandée à une aviation peu nombreuse, n'ont presque jamais permis d'utiliser, pour nos pièces, l'observation par avion. On a dû, le plus souvent, utiliser les ballons, soit pour réglage direct, soit sur but auxiliaire. La multiplicité de nos objectifs, les grandes distances séparant les points d'observation terrestre possibles, tout cela, pour organiser dans quelques cas l'observation bilatérale, nous eut demandé un personnel trop nombreux (observateurs et réparateurs de lignes) et des moyens (fil téléphonique, instruments d'optique, etc.), que nous ne pouvions avoir, ni nous procurer. On a donc dû se borner à occuper avec nos observateurs de batterie un poste fournissant l'observation, soit sur les plus importants de nos objectifs, soit la plus générale sur la région nous intéressant, permettant ainsi le réglage direct (rarement), ou le plus souvent, sur but auxiliaire. La Batterie Cholet a installé ses observateurs aux côtes Forimont, la Batterie Laignier à Belleville, la pièce Dugand se servant de la S.R.O.T. de Marre, ou de la côte 298. Les S.R.O.T. (Camp Dervin, Thiaumont) nous ont prêté souvent, quand cela leur a été possible, un concours fort utile. Enfin et surtout, les ballons nous ont rendu les meilleurs services, malgré le travail intense qu'ils avaient à fournir. C'est, en effet, à ceux des C.A. que nous avons dû nous adresser, la R.G.A.L. n'en ayant que deux en tout, trop loin de nos Batteries pour que nos liaisons directes, ou à un seul relai aient pu être établies et ce sont les seules pratiques. On s'est donc accroché aux ballons des C.A. les plus voisins et avec lesquels les liaisons étaient les plus rapides.

Il avait été question d'organiser des centres de réglage, où eussent abouti toutes les liaisons des observatoires et des batteries permettant, soit de les combiner comme on aurait voulu, soit de servir de centre de tir même, un officier y recevant pour une batterie donnée les résultats

des observatoires, déterminant alors, lui-même, sur un graphique, le ou les points de chute, et transmettant ensuite ces coordonnées à la batterie intéressée. On conçoit que, pour une opération d'une telle envergure, s'étendant sur un front aussi considérable et employant une pareille quantité de batteries et d'observatoires, il eut fallu une installation considérable, d'abord comme local ou locaux, comme liaisons téléphoniques et tableaux, ensuite un officier représentant de chaque batterie qui eut été son véritable officier de tir, pour faire l'opération dite plus haut, et un officier commandant le central et représentant l'artillerie de l'armée pour fixer en cas de discussion l'ordre d'urgence d'affectation de tels ou tels observatoires à telles ou telles batteries.

Semblable organisation n'a pu, bien entendu, être réalisée et malgré ce qu'elle a de séduisant comme principe, je ne pense pas que dans les conditions d'une action comme celle d'Août 1917, à Verdun, elle puisse l'être jamais, à moins d'être préparée minutieusement plusieurs mois à l'avance. En fait, les Commandants de batteries, utilisant le ou les mêmes observatoires terrestres, se sont entendus entre eux, et ayant mis chacun toute la bonne volonté possible à s'entraider, l'observation terrestre a donné tout ce qu'elle pouvait. Le central de réglage devenait, par la force des choses, le poste de commandement de la batterie.

Sur la Woëvre et sur quelques points des Hauts-de-Meuse, au Nord et au Nord-est pour les pièces de Marine, nous avons utilisé : 1°) Le fort de Douaumont.

2°) L'abri de combat de Damloup.

3°) La batterie de Moulainville (P.).

4°) Le camp Romain (Marine).

5°) L'observatoire, dit OV., au-dessus de Villiers-sous Bonchamps.

Nos observateurs marins de la 2e Armée, occupaient avant l'attaque P et Camp Romain (Marine). Nous avons estimé que 3 hommes sont un minimum nécessaire pour que le travail de l'observation puisse se faire dans de bonnes conditions, surtout quand à l'observation de tir elle-même, s'ajoute la surveillance d'une partie du champ de bataille et des objectifs intéressants qui peuvent s'y révéler. Nous étions donc limités par le nombre total des observateurs existant déjà dans l'Armée et ceux amenés par les batteries de renforcement. Nous avons pu armer cinq observatoires fournissant par leurs distances une base acceptable pour les recoupements et pas trop éloignés des batteries et les uns des autres, pour que l'entretien des lignes directes et de secours fut possible sans exiger un matériel et un nombre d'hommes au dessus de nos moyens.

Pour utiliser la connaissance parfaite de la Woëvre qu'avaient mes observateurs de la 2e Armée, nous en avons mis au moins un dans chaque poste. Il était chargé de repérer le terrain et de le faire connaître à ses camarades nouvellement arrivés dans la région.

Les deux premiers (Douaumont et Damloup) servaient particulièrement à la Batterie Bogard, leur orientation (N.-O. - S.-E.) était presque normale à la direction de tir la plus générale (N.-E.). Les trois autres au Groupe Le Cour. Bien entendu, ils ont servi aussi bien à d'autres batteries de la R.G.A.L. quand cela a été possible.

En dehors des observatoires terrestres, nous n'avons guère utilisé pour les pièces de Marine que les ballons de C.A. qui nous ont rendu les plus précieux services. Pour que la R.G.A.L. puisse se servir efficacement des siens, il faudrait diviser le champ de bataille en secteurs plus ou moins vastes, suivant l'importance des objectifs et la quantité de batteries en action sur cette zone, et fixer d'après cela et les positions relatives des batteries et des ballons devant leur servir, le nombre et les emplacements des ballons à affecter à la R.G.A.L. pour l'opération envisagée.

Munitions

Il avait été prévu : 100 coups par pièce et par jour pour 8 jours de feu. Pour nos pièces de 16, cela faisait donc 6.400 coups. Pour nos pièces de 14, 2.400 coups. Au total 8.800 coups de 16 et de 14. (On a fait venir en plus 1.500 coups de 16). On avait adopté le rapport de 1/3 pour la quantité de poudre B.s.p. par rapport à celle de la poudre B.M.9. Le tableau suivant fait ressortir l'activité de chaque pièce et batterie, et le total des coups tirés ainsi que le rapport réel utilisé entre la poudre B.S.P. et la poudre B.M.9.

NUMÉRO -- NOMBRE -! DÉSIGNATION DE LA DE COUPS TIRES TOTAL DES
PIECES DE LA TOTAL PIECE position en B.M. 9 en B.S.P.

POSITION en B.M. 9 en B.S.P.

6e Batterie 911 334 115 449 Bastien Cholet 912 367 4 371 Le Roux i 2e Batterie 913 575 33
608 Demont Pièces j Laignier 913bis 470 102 572 Pinel de 16 j 7* Batterie 914 321 166
1.487 Oiry I Bogard 914 bis 973 110 1.083 Le Guennec 11* Batterie 915 259 158 417
Desjardin j l Le Cour 916 292 59 351 Colcombet Totaux 4.591 747 5.338 1 901 1 394 75 467
Houpeurt Pièces de 14 j 902 942 175 1.117 Dugand [903 801 80 881 Challamel Totaux 2.137
328 2.456 Totaux j Pièces de 16 4.591 747 5.338 généraux Pièces de 14 2.137 328 2.465
6.728 1.075 7.803

Ce total s'étend sur la période allant du 30 Juin au 15 Septembre, soit deux mois et demi. En fait, les 16 n'ont commencé sérieusement leur action qu'aux environs du 15 Août jusqu'au 5 Septembre; elle a duré environ 3 semaines. Etant donné qu'elle a été très efficace, et telle, au moins, qu'il était permis de l'escompter, on peut admettre que les chiffres ci-dessus sont acceptables comme base servant à déterminer les quantités de munitions à prévoir pour une attaque de l'ampleur de celle d'Août 1917 à Verdun. Ce nombre de coups par pièce et par jour ne doit s'entendre que comme représentant une Unité servant de base pour ce calcul. On fera ensuite telle répartition aux pièces que les circonstances nécessiteront. La proportion de B.S.P. par rapport au B.M.9 a été de 1/6 au lieu de 1/3 prévu. (Mais je pense qu'il vaut mieux approvisionner d'après ce dernier rapport; les conditions particulières de l'action peuvent seules fixer ces chiffres. Le rapport 1/3 permettra de faire face aux éventualités les plus favorables à l'emploi du B.s.p., c'est-à-dire au ménagement de l'usure des pièces, étant données les conditions générales de leur emploi. Donc, conclusion : pour une action devant se développer en trois semaines ou un mois, avec fortes réactions de l'ennemi, et devant mettre en jeu une douzaine de nos pièces environ, prévoir 800 ou 1.000 coups par pièce, et 1/3 de charges réduites pour 2/3 de charges normales.

Comme projectile pour le 16 : 2/3 F.A.D. mélinite; 1/3 F.A.D. poudre noire. Pour le 14 : l'obus A.D. paraît remplacer avantageusement l'obus F.A.D. En ce qui concerne les amorçages, des notes ont été envoyées déjà sur les résultats constatés avec la fusée I.A.L.

Approvisionnement aux positions

300 coups amenés sur chaque position d'une pièce, avant le début de l'action. 1/3 charge réduite, 2/3 charge normale, 2/3 obus F.A.D. mélinite, 1/3 obus F.A.D. poudre noire.

La pièce sera ainsi en état de remplir, au moment le plus important, son rôle le plus général, même s'il y survient des difficultés dans le service du ravitaillement. On aura vraisemblablement le temps de parer à celles-ci avant que la pièce ne soit obligée de cesser le feu par manque de munitions. Enfin le logement de 300 coups dans des conditions acceptables peut être préparé assez rapidement et sans difficultés. Le lotissement a été aussi parfait que possible grâce aux soins qu'ont apportés les parcs à cette opération. Chaque batterie avait un représentant au Parc, lequel servait de guide aux convois de ravitaillement et aidait au lotissement. Cette mesure est excellente. Je signale que les Carters-Pillars pourraient peut-être rendre de grands services en ravitaillant des positions d'accès difficile. On épargnerait ainsi

beaucoup de fatigue au personnel des batteries et également un surcroît de travail aux voies de 0,60 ou aux camions.

NOTA. Il y aurait intérêt à débarrasser les Approvisionnements généraux des vieux obus en fonte ordinaire de 16 et des obus à balles, pour éviter de les voir envoyer par erreur ou volontairement aux batteries. Il n'est pas probable qu'on ait beaucoup à se louer de leur emploi.

Commandement

La R.G.A.L. de la 2e Armée, dont le Commandant était à Souilly auprès de l'Artillerie de l'Armée, avait formé deux subdivisions d'où dépendaient tactiquement les pièces de 16 et de 14 de Marine. L'une pour la rive droite de la Meuse, Chef d'Escadron Borschneck : Batteries Laignier-Bogard, Groupe Le Cour Grand-maison; l'autre sur la rive gauche, Chef d'Escadron Barraï, Groupe Cholet, pièce Dugand. En dehors des liaisons téléphoniques entre les batteries et le P.C. du Commandant du sous-groupe, des agents cyclistes ou motocyclistes des batteries établissaient des communications biquotidiennes, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un groupe ou d'une batterie désignée, d'après les facilités les plus grandes de communication.

Relevé des principaux tirs exécutés et des résultats connus 1. ? Groupe Cholet, 6e Batterie mobile - Objectif principal : la gare de Chatel-Chehery.

Tirs presque quotidiens (de jour et de nuit du 17 au 27 Août). Le 13 Août, un train est obligé de rebrousser chemin. Le 17 Août, nombreux coups à toucher un train qui reste en panne et était encore là le lendemain. Dépôt de munitions d'Apremont, ferme Le Menil, Exermont, villages et cantonnement au S.-O., drachen de Montrebaux et du bois de Beuges, Baulny (villages et convois), Gesnes, nœud de communication au Sud, gare de Cierges, village d'Apremont, Pleville (convois), cantonnements de la fontaine Sainte-Pie. Des coups ont été constatés chaque fois que l'observation était possible sur les objectifs visibles, mais sans qu'il ait été possible d'apprécier leurs effets.

Pièce de 14. Du 15 au 22 Juillet, tirs presque quotidiens sur la gare de Cierges, du 12 au 25 Août, tirs sur la côte 242, sur le drachen du bois de Beuges, sur Apremont, Cierges, Gesnes, Nantillois, Eclisfontaine, bois de Beuges. Ce groupe a donc fait uniquement du harcèlement, de l'interdiction et du tir sur drachen. Pas de contre-batterie. Les difficultés d'observer dans cette région, sur la plupart des objectifs eux-mêmes, n'ont pas permis, en général, de constater les résultats.

2. Pièce de 14 du bois Bourru. (Dugand) En action dès le 13 Juillet- Nombreux harcèlements sur Vilosnes, gare de Vilosnes, laiterie de Belhaine, Dannevoux, Cercourt, Haraumont, gare et village de Nantillois, abris du bois de Sept-Sarges, Sivry-sur Meuse, Consenvoye, bois des Moriaux, cantonnement du bois Sachet, drachen 72-10, drachen 55-10, drachen de Plat-Chêne. Le 17 Août, fumées et panique générale dans Haraumont, le 18 Août, 30 coups vus dans Dannevoux, dans la gare et le village de Nantillois. Incendie de Sivry-sur-Meuse, à 50 mètres au Nord de l'église, incendie dans les baraquements au S.-E. du clocher de Dannevoux. Les 25 et 26 Août, nombreux coups vus dans Haraumont, Vilosnes et Sivry. Le 21 Août, dans le dépôt de la laiterie de Belhaine, forte explosion qui se continue pendant une heure. Le 20 Août, le drachen 55-10 descend et ne remonte plus, le drachen 72-10 mis en fuite (un coup paraît avoir atteint le treuil).

Contre-batteries : 1°) 20.075 21 Juillet 78.880 2°) 65-90 (9, 10, 11, 12, 13, 18 Août) grosse fumée, le 10 Août, elle cesse le feu. Elle est également neutralisée les 11, 12, 13, 18 Août, neutralisation également de 29-77, 20-11, 01-89, les 16 et 17 Août.

3. Batterie Laignier Entrée en action le 17 Août. Harcèlements de nombreux cantonnements (Crépion, Moirey, Coussinveau, Flabas, etc.) et convois sur routes, les 17, 18, 19, 20, 21, 22,

24, 25, 26 Août, etc., le 22, la pièce Pinel avancée au ravin des Trois-Cornes. Dès le 25, elle tire sur le pylône d'Hornes, sur Reville, Danvillers, etc. Tirs sur les dépôts de munitions du bois d'Etraye, sur ceux de Moirey. (Explosions dans le 1er dépôt, deux dans le 2e atteignant une hauteur de 100 mètres, le 19 Août.) En gare d'Abannes, le 20 Août, forte explosion. Le même jour, harcèlement sur l'observatoire et le pylône du bois d'Etraye, tir sur le q.G. de la ferme de Motteville. Destruction de, ce pylône, le 19 Août (au 12e coup), puis l'observation sur les débris de ce pylône est rendue impossible par des tirs fusants. Tirs sur ballons 43-09 (19 Août), 23-26 (18 Août) et 89-38 (même date). Les observateurs sont obligés de se jeter en parachute le 18 Août.

4. Batterie Bogard Harcèlement et interdiction sur la gare et les voies ferrées du bois d'Hingry, sur les routes et cantonnements de la Woèvre Nord et N.-E., tirs sur les ballons de cette région. Mais son rôle le plus important a été celui de contre-batterie, en particulier sur deux batteries ennemies tirant à grande distance sur nos arrières et fort gênantes pour nos mouvements, le 380 de la ferme Sorel et la batterie 10-99. Entrée en action dès le 14 Août : le jour même de l'attaque, le 380 de la ferme Sorel, jusque-là en action quotidiennement, après un coup, apprécié au but par les observatoires, a cessé définitivement son feu et a dû être sérieusement mis hors de combat puisque le canon ne s'est plus révélé depuis. 10-99 a été neutralisé momentanément chaque fois qu'elle a ouvert le feu. A tout instant, le Commandant de la R.G.A.L. du sous-groupement Est (rive droite) a fait appel à la protection de la Batterie Bogard, dont l'activité incessante, la rapidité du déclenchement sur les objectifs les plus variés ont toujours obtenu les résultats demandés.

Cette batterie a également abattu le jour même de l'attaque le pylône de Romagne-sous-les-Côtes, observatoire important de l'ennemi et l'a rendu inutilisable. Elle a obligé également un observateur en drachen à se jeter en parachute.

5. Groupe Le Cour Grandmaison La pièce de 14 entre en action dès le 22 Juillet et à partir du 14 Août jusqu'au 15 Septembre ne cesse de tirer en harcèlements jus- qu'au 26 Août sur Etain, Warcq, les carrefours d'Etain, Buzy (village et gare) les routes aboutissant à Buzy, etc., et surtout en contre-batterie, soit sur une pièce de longue portée très gênante pour nos arrières, celle de la ferme Sainte-Anne, qu'elle neutralise chaque jour et plusieurs fois par jour, ainsi que les batteries 50-14 (Fromezey), 21-55 et 57-78, celles des carrières de Behaut faisant cesser le feu à toutes. Les pièces de 16 entrent en action dès le 22 Juillet, en contre-batterie, contre la pièce de la ferme Sainte-Anne. Le 15, une explosion y est provoquée par la pièce Desjardin à la suite de laquelle cette pièce cesse de tirer pendant deux jours. Le groupe exécute de nombreux harcèlements, une concentration sur Buzy qui provoque une violente réaction de l'ennemi. Les 18, 19 et 20 Août, la pièce Desjardin provoque par ses tirs de nombreuses explosions dans l'important dépôt de munitions de Longeau. Les photos d'avions montrent que les deux tiers ont été détruits. Le 20 Août, jour de l'attaque, en 17 coups la pièce Colcombet oblige à sauter en parachute les deux observateurs des drachens de Boinville et Gussainville, dont la présence gênait les mouvements du groupe de 305 Stapfer. Ces drachens n'ont plus reparu. La pièce Challamel paraît avoir, le 19 Août, atteint le treuil de Boinville.

Bombardements subis

L'ennemi ne paraît avoir réussi à repérer exactement aucune de nos pièces, mais il a cherché à ralentir leur action très gênante pour lui, par tirs fréquents et violents sur zone, tout au moins sur les groupes de flanquement Cholet et Le Cour Grandmaison. Le plus violemment pris à partie par des bombardements presque quotidiens de 77, 105 et 150 à obus ordinaires et obus toxiques a été le groupe Cholet. Il a eu malheureusement 4 tués et 6 blessés (dont 2 de la pièce de 14 Houpeurt grièvement) et parmi eux un sous-officier. La pièce Desjardins du groupe Le Cour, a subi aussi de très vifs et très fréquents bombardements sur zone : 1 tué et 2 blessés. La pièce avancée Pinel, de la batterie Laignier et la pièce Le Guennec de la batterie Boyard, quoique étant dans des régions très arrosées, n'ont heureusement pas subi de pertes ('). (1) 3

hommes tués et 3 blessés, le 22 Septembre, à la pièce Pinel. Deux réparateurs de lignes ont été légèrement blessés à la batterie Laignier, et la pièce Le Guennec, quatre hommes légèrement intoxiqués par les gaz. **L'Enseigne de Vaisseau Oiry**, de la batterie Bogard a été légèrement blessé par éclat d'obus. Le 16 Juillet, le Second-maître Godefroy de la batterie Dugand a été légèrement intoxiqué par les gaz. Les environs immédiats de cette pièce ont été assez fortement bombardés les 18, 25, 30 Juin, 16 Juillet et 2 Août, avec des obus ordinaires et à gaz.

Signé : D'ARVIEU.